



ENSEIGNER LA FRANCOPHONIE : D'UN OBJET POLITIQUE A UN OBJET LINGUISTIQUE

MALUMI, Soni Omoloro

Department of Foreign Languages

UNIVERSITY OF JOS

sonimalumi@yahoo.com

RÉSUMÉ

Cette communication s'agit de comprendre comment enseigner une langue commune et reconnaître la diversité culturelle et linguistique des pays francophones par l'introduction de la francophonie dans les cours scolaires. Est-ce que c'est possible de l'enseigner ? Nous voulons mettre à jour la double ambition du phénomène en tant qu'un objet politique à un objet linguistique. La France entretient des relations bilatérales et multilatérales privilégiées avec les Etats, les gouvernements, les collectivités qui constituent la communauté francophone des pays ayant en commun l'usage du français, affirmée en mai 1989 à Dakar par le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement l'usage de français. Elle participe de la construction de la communauté francophone. C'est à travers la Francophonie que le français se maintient en tant que langue de communication internationale, dépasse les limites de l'Hexagone et s'impose aux côtés des autres langues internationales à l'échelle mondiale. Nous avons constaté que l'objectif primaire de sa formation a été élargi et ce phénomène a pris une nouvelle dimension. C'est cette tendance qui nous a poussé de mettre à jour la francophonie en tant qu'un objet politique et culturel à un objet linguistique dans les cours scolaires et également pour démasquer le savoir-faire dans l'enseignement afin de reconnaître la diversité culturelle et linguistique des pays francophones par l'introduction de la F(f)rancophonie dans les cours. Notre objectif principal dans cette communication est de montrer comment enseigner ce phénomène dans nos cours et comment aider les apprenants à s'ouvrir sur le monde francophone malgré la mondialisation et en même temps pour sensibiliser les enseignants sur les techniques de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle du monde francophone afin de faire acquérir des compétences et des connaissances sur l'espace de la culture francophone.

Mots-clés : Enseigner- la francophonie- Objet politique- objet linguistique- culturelle- didactique.

Introduction

Du 5 au 31 juillet 2015, j'ai assisté à une formation pédagogique à l'université de Nantes en France organisée par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) en collaboration avec l'université d'été « BELC » à la formation continue des professionnels de l'enseignement du français dans le monde sur enseigner la francophonie en FLE/FLS grâce à l'ambassade de la France au Nigeria. Cette formation regroupait notamment les dirigeants, les professeurs et les stagiaires des pays différents dans le monde. Il s'agissait des discussions sur l'état actuel du français dans les pays francophones. Le module de la première semaine du 5 au 10 juillet est basé sur l'acquisition de connaissances institutionnelles et la maîtrise de



compétences culturelles nécessaires pour créer un espace francophone dans la classe, faire du français une composante du plurilinguisme et du pluriculturalisme et élaborer des séquences intégrant les cultures francophones. De sa part, le module de la deuxième semaine est centré sur l'acquisition des compétences et de connaissance pour faire découvrir l'espace et la culture francophone aux apprenants et l'intégration des ressources pédagogique variées pour rendre compte de la diversité des réalités culturelles de la francophonie. A la fin de ces deux modules, au retour au pays natal, j'ai constaté d'élaborer sur ce phénomène en tant qu'un objet politique et culturel à un objet linguistique de la langue et en même temps la politique derrière cette nouvelle invention. Donc, cette communication est le fruit de la formation intensive. Mais avant de pénétrer dans le cœur du travail, nous allons jeter un coup d'œil sur le statut de la langue française au pays natal. Le statut du français au Nigeria ne peut pas sous-estimée. Il a un statut plus important qu'une simple langue étrangère. Or, son statut politique de la langue seconde a fait l'objet de révision à au moins reprises. Le General Abacha a annoncé le 14 décembre 1996 que le Nigeria lance résolument un programme de formation en langues sur le plan national qui permettra, dans un bref délai, à notre pays de devenir complètement bilingue. En effet, la politique linguistique qu'Abacha avait mis en place avait rendu obligatoirement l'enseignement du français dans tous les établissements scolaires du pays mais peu après le lancement des actions pour faire du Nigeria un pays bilingue, Abacha est décédé. Son décès a ralenti et progressivement conduit à l'abandon de cette politique linguistique et l'avenir du statut du français au Nigeria est par conséquent resté un rêve brisé. Mais monsieur Anthony Anwukah le Ministre d'Etat pour l'Education a annoncé le 30 janvier 2016 que le Gouvernement nigérian allait bientôt réintroduire le français comme la deuxième langue officielle du pays. Est-ce que la déclaration d'Anthony restera sur papier parce que nous n'avons pas vu aucune implémentation active depuis 2016. Malgré tous ces défis, le français occupe toujours une place enviable dans les cours scolaires au Nigeria d'aujourd'hui. Revenons à nos moutons, dans son opuscule intitulé La Francophonie publié chez CLE International en 1977, Jean- Joubert a écrit : Les mots « francophone et francophonie » sont d'un usage récent (32). Comme le dit Timothy- Asobele, ce mot a été fabriqué par un géographe Onésime Reclus. Les dictionnaires firent à 1880 la date de leur entrée dans la langue française. Mais il a fallu attendre 1962 pour que le mot connaisse un essor et une gloire certes, grâce aux Président L.S Senghor du Sénégal et Habib Bourguiba de la Tunisie.



Le mot francophonie est donc d'abord l'ensemble des peuples et des groupes humains qui parlent le français (7). Le mot suggérait le projet de les rassembler en une communauté à construire. Mais au fur et à mesure que les temps passent, le mot a pris une nouvelle dimension, l'objectif primaire de sa formation a été élargi et le mot a apparu dans les cours scolaires. La Francophonie permet à la France de rester un pays qui pèse sur l'échiquier mondial et cela beaucoup plus que ne le fait son poids économique et démographique. Ainsi reste-t-elle un instrument diplomatique de choix pour faire entendre la voix des "non-alignés", des pauvres dans le concert des nations. Les savoirs à enseigner en didactique des langues ne sont pas une entité rigide et figée. Ils peuvent évoluer selon les changements des méthodologies et les théories qui les sous-entendent. Depuis la méthode traditionnelle jusqu'à la perspective actionnelle, l'enseignement de la langue et de la culture s'inscrit dans un renouveau perpétuel pour produire de nouveaux savoirs plus adaptés à chaque approche. Comme le dit Chevallard dans sa théorie de la transposition didactique :

Pendant le passage des savoirs savants aux savoirs enseignés ces derniers peuvent s'élargir à de nouveaux savoirs dans le cadre d'une transposition interne afin de répondre à de nouveaux besoins chez les apprenants (54).

On sait bien qu'en didactique des langues, ici le français langue étrangère est seconde, la construction des savoirs à enseigner ne se réduit pas à une simple transposition didactique d'un savoir savant (la grammaire par exemple) mais que le savoir à enseigner est construit également à partir d'une didactisation des pratiques sociales d'après Martinand et culturelles de référence (vécu, coutume...). La transposition didactique est alors élargie d'après Develay, vers une reconstruction programmatique selon deux processus, celui de la didactisation et celui de l'axiologisation. D'après les dires de Martinand et Develay, nous avons constaté que la didactisation, permet d'organiser la situation didactique en termes d'adaptation des contenus aux besoins des élèves et des objectifs et peut aboutir à la création de nouveaux objets enseignables. Tandis que le second processus, celui de l'axiologisation, est centré particulièrement sur les finalités éducatives des contenus et sur les valeurs que ces derniers véhiculent. Il s'agit alors de la construction et de la modélisation d'un objet enseignable à institutionnaliser en objet à enseigner et de la création d'un texte de savoir. Mais comment construire un objet tel que l'enseignement de la francophonie, lorsque cet objet est politique pour en faire un objet linguistique et comment les enseignants peuvent-ils s'appuyer sur la



diversité culturelle du monde francophone pour faire acquérir des compétences et des connaissances sur l'espace et la culture francophones ?

La francophonie : De l'information politique aux savoir linguistiques, géographiques et culturels.

Comme nous avons déjà indiqué, l'objectif primaire de la francophonie est basé pratiquement sur la raison politique parmi les pays francophones dans le monde. Masi au fur et à mesure que le français devient une langue scolaire dans la plupart des pays au monde, le mot a pris une nouvelle dimension. Mais comment est-ce qu'on peut organiser un enseignement tel que celui de la (des) francophone(s). Nous voulons suggérer la création d'un texte de savoir qui va réunir des objets linguistiques et culturels. Cette organisation du savoir va demander de relever des défis culturels, notamment d'éviter la disjonction entre la culture anthropologique très présente dans les méthodes de français langue étrangère et la culture savante très présente dans les manuels de français langue maternelle. Une nouvelle de la configuration de la discipline « français » est nécessaire dans le cadre de l'articulation des deux cultures. Dans cette configuration, on peut interroger sur les objectifs d'apprentissage, sur le programme (son origine, ses théories, ses idéologies) et sur la méthodologie (matériels et pratique). Une modélisation qui permettrait de répondre à des questions pratiques selon Davin : « quoi » contenu « qui » (l'institution, les praticiens, la société, les individus ?) Pour quoi » (dans quel objectif ?) (23). D'autres éléments sont à prendre en compte, il s'agit de l'articulation du nouvel enseignement avec les diverses matières (l'oral, l'écrit, la grammaire, la littérature), du temps didactique et de l'évaluation dans un système souvent certificatif. Ces outils vont nous permettre d'ouvrir des pistes de réflexions sur une éventuelle construction d'un enseignement de la francophonie. Mais comment construire un objet tel que l'enseignement de la francophonie, lorsque l'objet est politique pour en faire un objet linguistique ? Comment construire un objet de savoir tenant compte d'un code commun, la langue, et de l'hétérogénéité des identités culturelles des apprenants afin de les intégrer dans le monde francophone malgré la mondialisation ? Les approches intégratives peuvent-elles constituer une démarche pour valoriser le contact d'une langue, le français, et des cultures anthropologiques et savantes afin de construire une didactique commune de la francophonie ? Comment les enseignants peuvent-ils s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle du



monde francophone pour faire acquérir des compétences et des connaissances sur l'espace et la culture francophone.

D'un objet politique/ linguistique à un objet didactique

L'introduction d'un nouvel objet d'enseignement, tel que la francophonie, se fait en tenant compte de ce qui existe déjà car cet objet fait partie d'un autre objet à enseigner qui l'englobe. Par conséquent, la francophonie fait partie de l'enseignement du « français » avec des contraintes qui peuvent être historiques dans le monde francophone et francophile, institutionnelles internes à chaque système éducatif et didactique spécifiques au contexte du français langue maternelle, étrangère ou seconde, déterminant les circonstances de l'enseignement de l'objet francophone.

D'après Chevallard :

Si la francophonie devient un objet d'enseignement, cet objet s'inscrirait à la fois dans la continuité des diverses matières de la discipline, ce qui implique une configuration didactique et une approche méthodologique (45).

Dans cette construction on tient compte des prescriptions dans les Instructions officielles, manuels scolaires, reformes, structures du système, rôle et fonction de la certification, discours issus de la noosphère---. Cette façon de faire permettra à la francophonie de passer du statut d'idéologie (en termes d'idées) fondée sur une politique de diffusion de la langue française dans le monde à celui de matière enseignée dans le cadre de l'enseignement du français partout dans le monde.

D'après Davin,

Il n'est pas judicieux de penser l'objet d'enseignement « francophonie » indépendamment de l'ensemble des objets de la didactique du français et tomber dans le piège du découpage des discipline qui rend incapable de saisir ce qui est tissé ensemble (14).

Construction didactique pour enseigner la francophonie

Pour mieux comprendre notre sujet, nous allons faire une construction didactique qui va nous aider d'informer, d'instruire et d'enseigner nos apprenants dans une situation idéale et confortable. Donc, la construction didactique dans l'enseignement de la francophonie ne peut pas sous-estimée parce qu'il nous donne les méthodes d'apprentissage, d'enseignement et les techniques nécessaires pour la bien compréhension d'un sujet quoi que ce soit. D'après notre



formatrice « Fatima Davin » certaines étapes sont nécessaires avant la diffusion d'un objet enseignable. Elle propose d'abord une réflexion sur la dominante épistémologique, c'est-à-dire les objets d'enseignement (statut épistémologique, méthodologie de construction par transposition ou élaboration, histoire institutionnelle). Elle évoque ensuite la dominante psychologie en s'intéressant aux conditions d'appropriation (concepts, prérequis, obstacles). Enfin, elle propose de s'interroger sur la dominante praxéologique en termes d'intervention didactique (tâche de l'enseignant, organisation des situations d'enseignement, des séquences didactique, adaptation au public) (32). La pertinence des choix des contenus pour un enseignement, ici celui de la (les) francophonie(s), se pose en même temps que celle des outils didactiques. Arrive également dans ce flot de questionnement la contextualisation et la globalisation. Qu'est-ce qui peut être générique à tous les contextes et spécifique à chaque contexte ?

La F (f)rancophonie, s'informer et analyser

IL s'agit dans cette étape d'amener les apprenants à répondre aux questions : qu'est-ce que la francophonie ? Qu'est-ce que la Francophonie ? La réponse ne se réduit pas à fournir des définitions toute prêtes avec des clichés informatifs et réducteurs mais de faire réfléchir et construire des connaissances en dépassant la linéarité des définitions afin de comprendre la francophonie dans sa complexité. La problématisation dans l'enseignement de ce nouvel objet peut s'appuyer sur des entrées multiples : linguistique, géographique, culturelle et politique selon qu'il s'agit du mot avec « f » minuscule dans le sens linguistique ou de celui avec « F » majuscule dans le sens politique.

La francophonie : Avec une entrée linguistique on peut engager une recherche sur les mots « français », « francophone », « francophonie », « francophile », « francisation », « francité » (et pourquoi on lui a préféré « la francophonie »), « aire francophone », « culture francophone », compétence francophone ». Un retour sur l'histoire du mot francophonie (Deniau, 1983) est important pour construire la définition et son origine liée au géographe. Onésime Reclus (1880, 1886). On peut chercher également à comprendre qui était ce géographe, entre autres, un militant de l'expansion coloniale pour situer la définition dans son contexte historique. Cela permet d'introduire l'entrée géographique pour chercher les pays francophones selon le statut du français (FLE, FLM, FLS) et de les situer sur une carte du



monde selon l'histoire de leur rencontre avec la francophonie linguistique et/ou politique. Le débat peut porter aussi sur la francophonie des contextes et sur leur histoire en montrant que « la francisation n'est pas effectuée seulement en douceur mais elle ne s'est pas effectuée par la force. Il y a eu brassage et intégration dans la formation de la grande nation, sans que se perdent toutefois des identités devenues provinciales ». C'est une façon de montrer que cette francisation en France et ailleurs s'est faite à l'époque et dans des conditions particulières et pour des objectifs spécifiques. L'école a joué un rôle dans le développement de cette francophonie imposée ou choisie. Cela permettra de passer de la francophonie linguistique à celle de politique.

La Francophonie : Enseigner la Francophonie institutionnelle à partir d'un site internet serait réducteur et infructueux. En effet si les manuels manquent, les publications (Pilhon et Poletti, 2017) : Denian, 1983 : Ndao, dir.2008 : Leger, 1987 : Wolton, 2006 : Verdelhan-Bourgade, 2008 : Dumont, 2002 : ---) existent et sont utiles pour comprendre la construction historique de cette rencontre francophone dans la haute sphère politique. Par exemple dans l'ouvrage--- *Et le monde parlera français*, les auteurs dressent un état des lieux, décrivant les auteurs et les enjeux de la diffusion du français dans le monde et de la francophonie. Également dans l'ouvrage collectif dirigé par Papa Alioune Ndao (2008), les auteurs se penchent sur l'émergence de la Francophonie et se penchent sur les parcours des pères fondateurs de la Francophonie. Des historiques (discours, conférences, articles--) permettent de restituer le discours sur la Francophonie dans son contexte historique, politique et idéologique. Dans le cadre d'une réflexion sur la définition et le rapport de chaque contexte avec la Francophonie, on peut utiliser cette entrée en matière comme élément déclencheur pour mettre les apprenants en situation de recherche sur plusieurs contextes où on enseigne le français et la francophonie. Donc, enseigner la langue et la culture en didactique des langues demeure un domaine vaste et réduit parfois à une culture française affichée dans les manuels à partir de certains symboles de la France (la Tour Eiffel, les Champs Élysées---) ou alors dans les départements de la littérature française. En introduisant l'enseignement des francophonies, on ouvre à des symboles culturels et à des littératures francophones de pays qui ont en partage le français comme langue maternelle, seconde ou étrangère. Cela implique de délimiter et articuler des contenus culturels pour accompagner l'enseignant et les apprenants de cette démarche d'ouverture au monde francophone, de prise de recul et de réflexions sur sa propre culture



pour partager avec les autres ressemblances et leur différence. Par conséquent, l'enseignement des francophonies s'inscrirait dans l'enseignement de la culture des humanités pour construire de nouveaux cadres de références culturels et pour comprendre le complexe sans rester au stade de l'étonnement, de la discrimination et de l'ethnocentrisme. Exploiter la richesse des cultures francophone entraîne un choix qui peut révéler difficile si le cadre de liberté est très large, ce qui rend la tâche difficile pour l'enseignant en classe. D'où l'importance de faire des choix de contenus culturels qu'on peut didactiser en équilibrant cultures anthropologiques et culture savante.

Construction d'un objet de savoir : la Francophonie et les francophonies

Dans cette partie de notre communication, nous allons mis à jour les pistes pour construire un objet d'enseignement vis-à-vis la francophonie. Une analyse des besoins peut faciliter l'introduction de certains éléments à étudier sans perdre de vue la contextualisation dans la transposition didactique des savoirs à enseigner. Face à un objet complexe qui est à la fois linguistique, culturel et politique, la réponse aux besoins est alors élargie à des ressources institutionnelles, géographiques et culturelles. L'objectif principal est la construction d'une identité politique, linguistique et culturelle commune à tous les pays enseignant le français. Cette construction met l'accent sur le fait que nous désignons par « francophonies » tout en tenant compte des évolutions géographiques et de la globalisation. Intégrer la dimension francophone en classe permet d'une part de reconnaître la diversité culturelle et linguistique des pays (Convention de l'UNESCO, 2005 sur la protection et la promotion de la diversité et d'expression culturelles), du faire du français la propriété de tous les pays francophones et de comprendre la culture des humanités.

Comme l'explique Morin :

Nous vivons dans un monde d'incompréhension entre étrangers mais aussi entre membres d'une même société, une même famille, entre partenaires d'un couple, entre enfants et parents (48).

C'est à partir de l'incompréhension qu'on peut lutter contre la haine et l'exclusion. En élargissant l'espace de l'enseignement du français, souvent centré sur la culture française, on passe à un enseignement qui ouvre l'apprenant à d'autres horizons, à des régions du monde sur les 5 continents grâce à la langue médiatrice entre des locuteurs francophones pour partager des valeurs, des symboles et des émotions. Ce dépassement du local vers le global



permet la construction d'une identité francophone dans cet océan mouvementé de la mondialisation tout en sachant d'où on vient et on va pour ne pas perdre le nord. En gros, nous avons mis à jour cinq objectifs dans l'enseignement de la (les) francophonie(s) linguistique au Nigeria dans tous les niveaux scolaires et au milieu endolingue/exolingue (FLM, FLE, FLS) et nous avons également préconisé l'enseignement de la francophonie linguistique avec la langue française :

- Sensibiliser et former à la francophonie (linguistique, culturelle, politique) dans le monde.
- Prendre conscience de la variabilité de la langue française selon les contextes socioculturels
- S'ouvrir sur les cultures des humanités en France et hors de la France
- S'ouvrir sur l'altérité et aux autres cultures à travers leurs productions d'expression française (littérature, arts, Cinéma)
- Comprendre les comportements des francophones selon la culture anthropologique.

Pour introduire la francophonie dans nos classes de débutants au Nigeria, nous avons mis l'accent sur les étapes suivantes :

- Les jeux de devinettes ou « quiz ». Ici, nous proposons des séries de questions en anglais portant sur différents aspects de la francophonie et du français. Cette activité qui présente l'avantage d'être ludique peut se pratiquer en début d'année, afin de faire entrer les apprenants nigériens dans le bain, ou en fin de semestre pour un retour sur ce qui a été étudié précédemment.
- Par ailleurs, nous organisons au long de l'année un « voyage » dans la francophonie à travers une série de séquences pédagogiques basées sur de petits textes en français. Chacun d'entre eux présente un sujet sur la francophonie : un pays, une région, ses aspects culturels, géographiques, historiques ou encore des personnes célèbres qui en sont originaires. Il est à noter que, l'étude de ces éléments permet aux apprenants d'acquérir des notions de base sur la francophonie.



- En dernier lieu, nous avons constaté qu'il est possible de conduire des activités mettant à profit les nouvelles technologies, dans le cas du Nigeria, il s'agit de la « toile ». Nous l'utilisons comme support pédagogique pour faire réaliser à nos apprenants des tâches internet ayant pour thème la francophonie. Ils doivent par exemple collecter diverses informations (population, superficie, capitale, monnaie), utilisées sur des pays qui en font partie. Ceci leur permet de découvrir ou mieux connaître l'espace francophone, une réalité sur laquelle ils ne possèdent souvent que des notions vagues.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons essayé d'analyser la Francophonie dans le sens politique et la francophonie dans le sens linguistique. Nous avons constaté la double ambition du mot et puis nous avons mis à jour le phénomène en tant qu'un objet politique et linguistique. Ainsi, sans nier l'importance de l'enseignement de la culture française en cours de FLE, Il nous semble profitable d'y ajouter la francophonie, ceci dès la première année dans nos universitaires au Nigeria. En effet, tout en permettant une plus grande ouverture sur le monde, de par les idées de la diversité linguistique et culturelle dont elle est porteuse. Les propositions didactiques citées dans cette communication ne sont pas exhaustives et ne représentent que des pistes d'une réflexion qui peut éclairer l'enseignant sachant que définir des contenus de savoir pour réaliser les objectifs d'un objet nouveau n'est jamais une tâche aisée. Ces pistes sont aussi une façon de montrer qu'il ne s'agit nullement dans l'enseignement de la francophonie d'un saupoudrage qu'on effectue quand on a envie et quand il nous reste un peu temps mais d'une réelle transformation et orientation des politiques linguistiques, des prescriptions, des curricula et de la formation des enseignants. Au niveau de la classe, la progression des contenus est à insérer le plus possible dans un dispositif d'approche actionnelle mettant l'apprenant au centre de l'apprentissage et de la recherche sur les francophonies dans le monde. L'avenir du français se joue avant tout dans les pays francophones. C'est un des grands chantiers de la Francophonie. Que ce soit dans un cadre français ou francophone, il est bien clair qu'il faut développer l'enseignement du français, si possible dès le primaire, dans les pays francophones. Pour ceux-ci, le lien est avant tout la langue : le français langue seconde. Un immense effort est à faire pour l'enseignement du français et en français. Dans



ces domaines, la timidité française et francophone doit cesser, il y va de la pérennisation de la Francophonie. Dans le même temps, les pays francophones mais aussi le reste du monde doivent avoir accès à des médias francophones modernes. Rien ne servirait d'apprendre le français si les médias ne pouvaient relayer l'effort fait.

Œuvres citées

- Arnaud, Serge. *Les défis de la francophonie*. Paris: Editions Apharès, 1999.
- Asobele, Timothy. *Francophone heritage in Africa*. Ibadan. Promocomms Limited, 2004.
- Barrat, Jacques. *Géopolitique de la Francophonie : un nouveau souffle ?* La Documentation Française, 2009.
- Chevallard, Yves. *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La pensée sauvage, 1991.
- Chnane-Davin, Fatima. *Croiser culture savante et culture anthropologique en classe de langue*. Paris : L'Harmattan, 2001.
- Conseil de l'EUROPE. *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Didier, 2011.
- Devalay, Marc. « *De l'apprentissage à l'enseignement*. Paris : ESF, 1992.
- Dumont, Pierre. *Les manuels de FLS et la francophonie » Etudes de linguistique Appliquée*. Paris : L'Harmattan, 2002.
- Dumont, Pierre. *L'interculturel dans l'espace francophone*. Paris : L'Harmattan, 2001.
- Guillou, Michel. *La francophonie, nouvel enjeu*. Paris. Hatier, 1993.
- Helias, Pierre. *Le cheval d'orgueil*. Paris : Plon, 1975.
- Martinand, Jean-Louis. *Connaitre et transformer la matière*. Bern: Peter Lang Verlag, 1985.
- Morin, Edgar. *La tête bien faite*. Paris : Seuil. 1999.
- Reclus, Onésime. *France, Algérie et colonies*. Paris : Hachette, 1886.
- Woton, Dominique. *Demain, la Francophonie* : Editons Flammarion, 2006.